

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 45

Artikel: La communauté d'investissement nouvelle manière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un outil de travail: le centre de sociologie du Département de l'instruction publique de Genève

En 1958 fut créé à Genève le Service de la recherche et de la documentation pédagogiques, pendant longtemps installé au sous-sol de l'école du Mail, que Roger Dottrens rendit célèbre. Ce service comprenait au départ deux sections : celle de pédagogie dont M. Samuel Roller est le responsable, celle de sociologie que dirige M. Hutmacher.

L'aventure des sociologues est édifiante. Placés là, sans mission particulière, sans commande impérative de l'Etat, ayant pour tâche de faire de la recherche sociologique, ce qui est un programme sérieux mais fort vague, ils ont accompli un travail d'une valeur indiscutée. Cette expérience unique en Suisse doit intéresser les autres cantons. Il faut la faire connaître.

Les lacunes administratives

Avant de commencer les recherches, avant d'entreprendre par exemple une étude sur les retards scolaires, il faut rassembler les informations utiles.

Or, en 1958 à Genève, comme aujourd'hui dans la majorité des cantons, n'étaient disponibles que des renseignements administratifs. Par exemple, on ne connaissait qu'approximativement le nombre total des enfants fréquentant les écoles et publiques et privées, et surtout ces estimations étaient faites en fonction du degré scolaire (tant d'élèves en quatrième ou en cinquième) et non en fonction de l'âge. Non seulement, cette absence d'informations rendait impossible toute enquête sociologique (comment étudier les retards scolaires si l'on ignore le nombre des enfants qui, dans l'ensemble d'une population, ont un ou deux ans de plus que l'âge normal de leur classe), mais le travail administratif lui-même en était perturbé : voir, par exemple, les innombrables changements qui, dans chaque classe, au moment de la rentrée scolaire, en septembre, faussaient pendant une ou deux semaines la reprise des leçons. Les sociologues ont dû d'abord créer l'outil de travail. Ils ont effectué un recensement par âge de population scolaire de l'ensemble du canton et ont constitué, sur des cartes perforées, un fichier central. Il se révèle administrativement indispensable pour toute prévision : nombre d'écoles à construire, effectifs des maîtres, etc... Ainsi les exigences de la recherche ont bousculé les routines administratives et permis de mettre au point de nouveaux moyens de décision.

Mais la recherche proprement dite, quel profit tire-t-elle de cet outil ?

Quelles sont les causes ?

Préalablement, la masse des informations doit être augmentée encore, qualitativement et quantitativement.

L'ensemble de la jeunesse genevoise sera recensée. Ces données permettront enfin de connaître le nombre exact des jeunes qui ne font ni apprentissage, ni études ; et surtout le service de l'orientation professionnelle pourra étudier les causes et les raisons de cette désaffection.

Il sera possible, aussi, de collationner, avec les garanties de secret requises, les renseignements d'ordre médical qu'accumule chaque année le service de santé. Ainsi centralisés ces renseignements fourniront des données utiles au service médico-pédagogique, aux responsables d'une médecine préventive, etc.

Mais en perfectionnant les réseaux d'information, indispensables pour un travail de mise à jour constant, une étape va être franchie : l'incorporation au fichier central de l'histoire scolaire de chaque élève. Alors pourront être fournis quasi instantanément sans circulaires, formulaires et paperasses les échantillons utiles pour l'avancement d'une enquête. Mais prenons un exemple précis !

Fille et garçon

En 1962, le centre de sociologie a mené une enquête, modeste, portant sur trois cents enfants dont les activités extra-scolaires furent étudiées par rapport à la réussite scolaire.

Voici un premier résultat, prudemment donné, à titre indicatif. On sait que les filles plus appliquées, plus travailleuses prennent souvent une avance scolaire sur les garçons ou résistent mieux à l'élimination. L'introduction de l'enseignement mixte dans l'école secondaire vaudoise l'a révélé très nettement. Or l'enquête genevoise permet de « deviner » que le fait que la mère de famille travaille creuse encore cet écart et handicape plus un garçon qu'une fille. Une telle constatation est riche de conséquences sociales.

Ou encore l'influence des lectures, du cinéma, de la radio-TV sur le comportement scolaire semble moins déterminante pour la réussite scolaire que les conditions de logement ou la dimension de la famille. Dès que ce qu'on appelle la démocratisation des études aura dépassé l'étape de la « bourse automatique aux étudiants » et qu'on s'efforcera de lever les obstacles réels qui, avant même le début de la scolarité, s'accumulent devant certains enfants, il n'y aura pas de politique possible sans que soient fournis au législateur de tels renseignements. Probablement que l'amélioration des conditions du logement ouvrier apparaîtra comme une mesure plus efficace que l'attribution d'une somme d'argent dont l'emploi, faute d'idées nouvelles, ne servira pas à combler les inégalités existantes.

Le centre servira donc une politique de l'enseignement. La responsabilité des choix restera certes entre les mains des hommes politiques. Mais il sera possible désormais d'interroger les faits et d'entendre une réponse. Un outil précieux a été forgé. Souhaitons que l'expérience genevoise soit contagieuse !

Un poème de Chappaz: Le chant de la Grande-Dixence

Eloge du travail

Après Ramuz, Chappaz est l'un des seuls écrivains romands qui aient réintroduit dans la littérature cette dimension essentielle : le labeur humain. Ce faisant, il a voulu rompre avec le subjectivisme où nous nous complaisons. Il a visé haut : le but est atteint, somme toute. J'éprouve d'autant plus de satisfaction à saluer son « Chant de la Grande-Dixence »* que j'ai quelque peu malmené l'auteur du « Portrait des Valaisans ». Je me méfiais pourtant. Je craignais qu'il ne célébrât un « Te Deum » en l'honneur du barrage, qu'il ne glorifiât sans mesure l'industrialisation. J'avais tort de préjuger : à peine avais-je lu dix pages de son livre que mes préventions tombèrent. Je me laissai porter par la passion du poète. Chappaz, en l'occurrence, a droit à la parole : arpenteur, il a travaillé sur le chantier, partagé les bonheurs et les dangers de l'œuvre. Il narre un exploit commun, nous dote ainsi d'une épopée. Le travail en montagne, il est vrai, se prête à merveille au traitement épique : guerre au couteau — à la perforatrice — de l'homme contre le rocher, sornuiserie de la matière, risques mortels, tout conspire à créer entre les travailleurs

une fraternité d'armes. Il est même loisible à l'homme — dynamiteur, perceur et malaxeur — d'y pratiquer ce que Bachelard nomme « l'onirisme du travail » : on peut parfois, cas privilégiés, songer avec ses mains. Chappaz ne cède rien des périls de l'entreprise : l'inondation brusque, l'éboulement produit inopinément par la voûte qui s'effondre, ou le mal professionnel qui aboutit à l'asphyxie — la silicose engorgeant les poumons.

L'Olympe, c'est la haute Banque

Bachelard (et Chappaz) ont raison. Il y a des travaux qui ne mutilent pas systématiquement les hommes. Mais André Breton n'a pas tort qui écrit : « Je suis contraint d'accepter l'idée du travail comme nécessité matérielle... Que les sinistres obligations de la vie me l'imposent, soit, qu'on me demande d'y croire, de vénérer le mien ou celui des autres, jamais. » (« Nadja », Edition du Livre de poche, p. 67). C'est que Breton, et sur ce point je suis son homme, conteste les rapports de production. Qu'il faille une certaine hiérarchie subordonnant aux directeurs des dirigés, à l'heure actuelle rien de moins contestable. Mais Chappaz consent trop facilement à l'exploitation du travailleur. Oserai-je le dire sans être taxé de grossièreté déterministe ? Chappaz, fils de notaire, reste un bourgeois. Fils de manoeuvre, j'en sais long sur l'aliénation du travail. Le rouge et le noir : deux poètes — deux visions complémentaires du labeur. J'ai découvert un texte épique, disais-je tout à l'heure du « Chant de la Grande-Dixence », texte conduit de bout en bout avec vigueur. Mais les dieux d'Homère aujourd'hui siègent dans les conseils d'administration : l'Olympe, c'est la haute Banque.

La nature vibrante

Je m'en voudrais de conclure sur ces réserves. D'abord parce que le poète, sans jamais se pencher sur eux, s'est porté à la rencontre des hommes, et qu'à la prospection du nombril — absurde spéologie — je préfère celle des gouffres montagnards. Et puis ça vit, ça vibre, ce « Chant de la Grande-Dixence », ça sent le pourri de la terre, le frais des ondes souterraines, et non pas le miroir aux Narcisses, la rose de Noël si précieuse aux poètes de serre.

« Je tâtonne, je cours sur le papier, je cherche à dire l'essence du monde intact et vierge.

Il faut la foi pour le dire.

Il faudrait bâtir des barrages peut-être comme l'Angelico peignait.

Cascades cous coupés,
Sainte Binna, sainte Lizerne
Ora pro nobis ! »

Ainsi soit-il, cher Maurice Chappaz.

Cherpillod.

* Payot, petite collection poétique d'écrivains romands.

La communauté d'investissement nouvelle manière

Donner les moyens à Henri Brandt de faire un film, c'est un projet limité et raisonnable. Certainement il n'a pas cette portée sentimentale qui permet de faire pleurer les porte-monnaie. Mais sous cette forme précise et modeste, les efforts de la communauté d'investissement de Nordmann méritent d'être soutenus. L'opération-lumière nous avait en son temps mis en joie et l'idée de résoudre par une sorte de coup de baguette magique des problèmes difficiles d'aménagement du territoire et de sécurité sociale nous laissait plus que réticents. Mais l'effort pour intéresser le peuple suisse à un domaine sous-développé, celui de la production — et non de la consommation — cinématographique, est digne du succès.